



En mouvement ...

Pénal des affaires : François De Castro et Julia Stasse créent leur cabinet...

Le droit pénal des affaires continuent à essaimer des boutiques. Dernière en date : De Castro & Stasse, fondée par François De Castro et Julia Stasse, précédemment associés du cabinet Temime & Associés. L'activité de ce nouveau cabinet, situé au 125 boulevard Saint-Germain, dans le 6^e arrondissement de Paris, est consacrée au droit pénal, en particulier au droit pénal économique et financier. Il intervient également en



été auditeur comptable au sein du groupe Transparence puis juriste chez Vinci, **François De Castro** a débuté sa carrière d'avocat en 2002 au sein du cabinet Kiejman & Marembert, avant de rejoindre Hervé

matière de contentieux civil et commercial.

Après avoir

Temime puis de participer à la création de Temime & Associés en 2008. Il s'est notamment illustré dans la défense de Servier dans l'affaire du Mediator.

Inscrite au barreau de Paris depuis 2005, **Julia Stasse** a effectué, pour sa part, l'ensemble de sa carrière chez Temime & Associés, dont elle est devenue associée en 2011. Elle notamment défendu le Docteur Delajoux et l'association des victimes du Mont Sainte-Odile. ■